

COLLECTE NATIONALE EN FAVEUR DU PATRIMOINE RELIGIEUX RURAL **FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX POUR LE PATRIMOINE !**

En 2025, la Fondation pour La Sauvegarde de l'Art Français rejoint la collecte nationale dédiée au patrimoine religieux rural et convie tous les citoyens à s'impliquer activement dans sa sauvegarde en votant pour leurs édifices préférés.

SAUVEGARDER LES "TRÉSORS VIVANTS" DE NOS COMMUNES

Jusqu'au **16 novembre 2025**, chaque Français est invité à voter sur le site internet de La Sauvegarde de l'art Français pour ses édifices "coup de coeur" qui bénéficieront prochainement de travaux de restauration.

Partout en France, des édifices religieux, repères familiers et témoins parfois discrets de l'histoire locale, sont aujourd'hui en compétition et attendent votre soutien. En votant, chacun contribue à faire vivre ces lieux de mémoire et à préserver un patrimoine commun, souvent au cœur de la vie locale. Chaque participation renforce la mobilisation collective autour de la restauration de ces édifices, en fédérant élus, associations, artisans et habitants autour d'un même objectif : **transmettre aux générations futures la beauté et la diversité du patrimoine religieux rural.**

JUSQU'AU 16 NOVEMBRE MINUIT, VOUS ÊTES INVITÉS À VOTER SUR

>> WWW.SAUVEGARDEARTFRANCAIS.FR <<

L'édifice qui aura reçu le plus de votes parmi les projets en lice bénéficiera de l'appui de La Sauvegarde de l'Art Français pour l'ouverture et l'animation d'une souscription ainsi que des dons collectés.

UN GRAND ÉLAN NATIONAL POUR LE PATRIMOINE RURAL

Ce concours associe directement les Français à la sauvegarde de leur patrimoine et fait naître, partout sur le territoire, de véritables **dynamiques locales autour d'un objectif commun** : préserver les édifices religieux qui façonnent l'identité de nos villages. Cette initiative s'inscrit dans la mobilisation nationale lancée par le Président de la République en faveur du patrimoine religieux, avec une attention particulière portée aux petites communes rurales, où plus de 4 000 édifices sont aujourd'hui menacés.

Le partenariat entre le ministère de la Culture et La Sauvegarde de l'Art Français, institution centenaire reconnue pour son expertise, vient apporter un appui concret aux maires souvent démunis face à l'ampleur des besoins. **Au-delà de la restauration, cette démarche incarne un grand élan collectif, invitant chaque citoyen à agir** : chaque vote et chaque don participent à sauver des lieux de mémoire, de culture et de vie.

« À travers cette collecte, la Fondation pour La Sauvegarde de l'Art Français réaffirme son engagement à défendre nos trésors vivants, tout particulièrement ceux qui sont situés dans des communes rurales et qui sont aujourd'hui menacés faute de visibilité, de ressources ou de relais locaux. Nous voulons donner aux maires les moyens de sauver leurs édifices religieux, qui sont bien plus que des monuments : ce sont des lieux de mémoire et de rassemblement pour nos territoires. Les maires sont des acteurs centraux et indispensables de ce dispositif : sans leur engagement, aucune dynamique locale n'est possible. »

Olivier de Rohan Chabot, président de La Sauvegarde de l'Art Français.



COMMENT VOTER EN 3 CLICS SEULEMENT ?

1 > Cliquez ici ! < ou connectez-vous sur www.sauvegardeartfrancais.fr

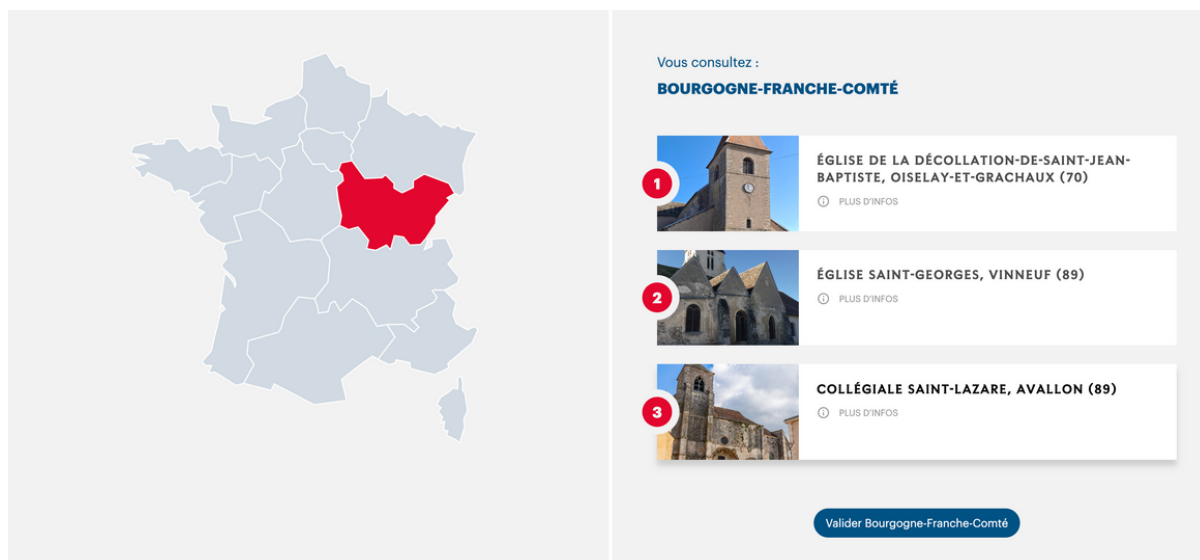
Le vote est ouvert à tous sur le site de La Sauvegarde de l'Art Français, avec une simple adresse mail valide.

2 Sélectionnez votre édifice coup de cœur

Des fiches descriptives vous permettent d'en apprendre plus sur l'histoire de chaque édifice, son état de conservation et ses besoins en restauration.

3 Renseignez vos coordonnées, votre adresse mail et validez votre vote

Un email de confirmation vous sera envoyé.



**N'HÉSITEZ PAS À ALLER VOTER POUR TOUTES LES RÉGIONS !
LE PATRIMOINE A BESOIN DE VOUS !**

UNE SOUSCRIPTION NATIONALE DÉJÀ OUVERTE POUR SOUTENIR LE PATRIMOINE RELIGIEUX RURAL

En parallèle du vote, une souscription est déjà en ligne sur le site de La Sauvegarde de l'Art Français pour permettre à chacun de participer concrètement à la préservation des édifices religieux de nos villes et villages.

Grâce à un dispositif fiscal exceptionnel, **les dons réalisés avant le 31 décembre 2025 ouvrent droit à une réduction d'impôt de 75 %**, dans la limite de 1 000 € par an (66 % au-delà).

Chaque don, même modeste, contribue à sauver un morceau d'histoire et à faire vivre la solidarité locale.

👉 Pour donner : www.sauvegardeartfrancais.fr/collecte-nationale-patrimoine-religieux.

À propos de La Sauvegarde de l'Art Français

Fondation reconnue d'utilité publique, [La Sauvegarde de l'Art Français](http://www.sauvegardeartfrancais.fr) s'engage depuis plus de 100 ans pour la préservation du patrimoine de nos territoires. Chaque année, elle contribue à sauver des édifices et des œuvres d'art accessibles à tous, en s'appuyant sur un maillage de correspondants locaux et sur l'expertise de spécialistes en architecture et en histoire de l'art. En 2025, elle rejoint la grande collecte nationale en faveur du patrimoine religieux.



CONTACTS PRESSE

LA SAUVEGARDE DE L'ART FRANÇAIS
Victoire Collonnier
01 48 74 98 89
vcollonnier@sauvegardeartfrancais.fr

AGENCE NO COM
Lucie Paturel
06 11 69 09 59
lucie.paturel@nocom.com